

## MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE SANITAIRE Collège PAUL ELUARD

Ce document est valable pour la deuxième phase du plan de déconfinement (à partir du 8 juin 2020 pour le collège)

### LES PRINCIPES INCONTOURNABLES

**PORT DU MASQUE** : Le port du masque est la règle pour tous : élèves et adultes.

Exception:

- pour les adultes : on peut retirer son masque dans un bureau/une salle à accès limité/zone isolée, et uniquement si la distanciation physique le permet.

⇒ Pour tous : Formation sur le port du masque et le retrait temporaire et exceptionnel du masque (sans le toucher, en le manipulant par les élastiques).

### LAVAGE DES MAINS

Les élèves doivent se laver les mains plusieurs fois par jour, les élèves auront obligation de passer par les sanitaires :

- Avant d'aller en cours, après la récréation,
- Avant d'aller aux toilettes puis en sortant,
- Avant d'aller déjeuner à la cantine puis en sortant,
- Avant de quitter le collège.

Du gel hydro-alcoolique pourra être utilisé pour remplacer ponctuellement un lavage des mains (à disposition dans chaque salle)

### DISTANCIATION PHYSIQUE

Les salles de classes sont aménagées dans le respect de la distanciation physique.

Au moment des pauses (récréations, pause méridienne), la distanciation physique empêche un grand nombre des activités habituelles (jeux de contact, jeux de ballon ...). Les élèves doivent prévoir des activités individuelles pour s'occuper (livre, jeux individuels ...).

### ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

L'élève et ses responsables s'engagent à respecter les règles sanitaires et de fonctionnement du collège décrites dans ce document. En cas de manquement, l'élève est repris en charge par ses responsables et suit sa scolarité à domicile au moins jusqu'à la période suivante.

### SUSPICION DE CAS COVID-19

Si un élève ou un personnel présente des symptômes, le protocole national sera scrupuleusement appliqué.

# DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE D'UN ÉLÈVE

## Important :

- Pour des raisons évidentes d'organisation, lorsqu'une famille décide de garder l'enfant à domicile, ce choix est valable pour toute la période. Si, pour une raison impérieuse, une famille qui avait choisi de garder son enfant à domicile doit changer d'avis et l'envoyer au collège, il est impératif de contacter en urgence le collège. Merci pour votre compréhension.

## A domicile:

Avant le départ pour le collège, le responsable légal vérifie que l'enfant n'a pas de symptômes (température, toux, difficulté à respirer). En cas de doute, l'enfant reste à domicile. L'enfant doit disposer de 2 masques pour une journée de cours.

**Accueil des élèves :** collège ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi – Pas d'accueil le mercredi matin

### **De 8h50 à 12h – 14h à 16h :**

Lundi et mardi : élèves de 6<sup>ème</sup>

Jeudi et vendredi : élèves de 5<sup>ème</sup>

Lundi et jeudi : Classe Ulis

### **De 8h40 à 11h 50 :**

Lundi et mardi : élèves de 4<sup>ème</sup> - UPE2A

Jeudi et vendredi : élèves de 3<sup>ème</sup> - UPE2A

L'emploi du temps des élèves sera modifié avec pour objectif de reprendre contact avec toutes les disciplines durant cette 2<sup>ème</sup> période d'accueil. L'emploi du temps sera communiqué aux familles.

⇒ Accueil organisé pour le public prioritaire et les élèves dont les familles n'ont aucune solution durant les 4 jours de la semaine – Une attestation de l'employeur sera demandée pour ce cas précis

**Matériel de l'élève :** L'élève doit venir avec son matériel, de quoi lire, et il peut apporter des jeux individuels. Interdiction à chaque élève d'utiliser le matériel d'un autre camarade (stylo, calculatrice, manuel...) ou celui présent dans les salles de classe. Aucun accès au casier ne sera possible.

Les élèves qui utilisent un mouchoir en papier doivent le déposer dans la poubelle puis se frictionner les mains avec une solution hydro-alcoolique. Les élèves sont autorisés à avoir une bouteille d'eau.

## **Pour les cours d'EPS :**

Les jours d'EPS, les élèves arriveront en tenue de sport, avec une grande serviette et une petite bouteille d'eau.

## **Arrivée au collège :**

Rappel : **Tous les élèves portent un masque en arrivant au collège. Les élèves devront effectivement porter un masque en continu, toute la journée, pendant les cours comme en récréation, sauf pour le temps du repas. L'après-midi, ils devront d'ailleurs porter un second masque différent du masque porté la matinée.**

Les élèves qui arrivent en voiture, à pieds ou en vélo entrent directement dans le collège (pas de regroupement aux abords du collège) et suivent le chemin d'accès aux locaux (Entrées par les portes blanches en fonction de sa classe, avec marquage au sol pour respecter la distanciation sociale)

Les élèves doivent être en possession de leur carnet de correspondance qui sera placé dans une pochette plastique fermée. Les élèves vont directement aux sanitaires selon le parcours indiqué (plusieurs lieux seront accessibles) pour procéder au lavage des mains. Puis ils rejoignent directement leur salle de classe.

## **Circulation dans l'établissement :**

Les élèves ne peuvent pas circuler librement dans l'établissement. Ils doivent obligatoirement respecter le parcours indiqué pour rejoindre la salle de classe, ou la cour de récréation ou la cantine ou encore les sanitaires. Les premiers jours, des adultes jalonneront les circuits de circulation pour assurer le respect des règles.

### **Dans les escaliers et les couloirs :**

L'élève garde la distance avec celui qui le précède et l'utilisation des rampes d'escaliers sont à éviter. Les minuteries des éclairages sont neutralisées : allumage permanent afin que personne ne touche aux boutons de commande.

### **Arrivée en salle de classe :**

L'enseignant est présent et accueille les élèves. Les élèves ont une place attribuée avec une étiquette à leur nom pour la période. Les changements de place sont interdits

### **Changement de cours :**

Les élèves restent à leur place. Ce sont les enseignants qui changent de salle. Il y a toujours un adulte présent dans le couloir en cas de relais.

### **Récréation :**

Un AED passe autoriser les classes à se rendre en récréation. L'enseignant met à disposition le gel hydro-alcoolique pour les élèves avant leur sortie de cours.

Les récréations sont organisées comme suit :

**Pour les 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> de 10h10 à 10h30**

---

**Pour les 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> de 10h20 à 10h40**

Rappel : les jeux de contact (ou de ballon lors de la pause méridienne) sont interdits. Prévoir des occupations individuelles. L'utilisation des bancs et des rebords de fenêtre est interdite.

Le retour en classe se fait par le passage au bloc sanitaire pour un lavage des mains. En cas de mauvais temps, la récréation se passera en classe.

### **Pause méridienne (à la fin des cours du matin) :**

Un AED libère les classes à quelques minutes d'intervalle. Tous les élèves se frictionnent les mains avec le gel hydro-alcoolique à disposition en classe et sous la surveillance des enseignants.

Les externes se dirigent vers la porte de sortie de leur classe en se tenant à distance.

Les demi-pensionnaires se dirigent au self en respectant les distances entre eux. Ils se lavent obligatoirement les mains en entrant.

### **Restaurant scolaire (pour les Demi-Pensionnaires) :**

Les plateaux repas auront été placés sur les tables avant l'arrivée des élèves : un seul plateau par table.

Les plateaux sont préparés dans le respect des règles sanitaires : repas froid, plats/assiettes individuels, carafe d'eau individuelle

Lorsqu'ils ont fini leur repas et qu'ils y sont autorisés, les élèves passent par le bloc sanitaire pour se laver les mains avant de rejoindre la cour principale.

### **Sortie en fin de demi-journée :**

Lorsque l'élève quitte le collège en fin de demi-journée (le midi comme le soir), il doit immédiatement rentrer à domicile. Il est strictement interdit de rester aux abords du collège.

## Foire Aux Questions

### **Les élèves qui restent à domicile ...?**

Le dispositif de classe à distance mis en place depuis le début du confinement est maintenu MAIS il est évident qu'un enseignant qui reprend les cours en présentiel ne pourra plus consacrer autant de temps à la classe à distance. Il n'est pas possible de doubler le temps de travail.

En conséquence :

**PRONOTE**, et notamment son Cahier de Texte, continue à être l'outil majeur de communication (comme en temps normal d'ailleurs) et en fonction de leurs possibilités, les enseignants pourront mener des activités complémentaires (classe virtuelle ...).

### **Comment récupérer les affaires qui sont restées dans les casiers ? (Demi-pensionnaires)**

L'accès au casier reste interdit. La configuration des lieux ne peut garantir le maintien de la distanciation sociale. Le vidage des casiers sera organisé ultérieurement.

**Les parents sont-ils autorisés à rentrer dans l'établissement ?** Oui, sur rendez-vous uniquement

### **L'attestation de sécurité routière (ASSR) :**

Pour l'ASSR1 - les élèves de 5<sup>ème</sup> : Report des épreuves à la rentrée de septembre 2020

Pour l'ASSR2 – les élèves de 3<sup>ème</sup> : les épreuves se dérouleront les 15 et 16 juin 2020, tous les élèves de 3<sup>ème</sup> seront convoqués individuellement.